

REPUBLIQUE DU BENIN

\*\*\*\*\*

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

\*\*\*\*\*

DECRET N° 2006-047 DU 10 FEVRIER 2006

Chargeant **Monsieur Jean-Baptiste K. EDAYE**,  
Ministre de la Jeunesse, des Sports et Loisirs  
de l'intérim de **Madame Dorothee Akoko KINDE-GAZARD**,  
Ministre de la Santé Publique pour compter du 11 au 18 Février 2006.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Loi N° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation du 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- VU le Décret N° 2006-031 du 27 Janvier 2006 portant composition du Gouvernement ;

D E C R E T E :

Article 1<sup>er</sup> : Pour compter du 11 au 18 Février 2006, **Monsieur Jean-Baptiste K. EDAYE**, Ministre de la Jeunesse, des Sports et Loisirs est chargé de l'intérim du Ministre de la Santé Publique pendant l'absence de **Madame Dorothee Akoko KINDE-GAZARD**.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 10 février 2006

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat,  
Chef du Gouvernement,

  
**Mathieu KEREKOU**

AMPLIATIONS : PR 4 - AN 4 - CS 2 - CC 2 - CES 2 - HAAC 2 - MECCAG-DP 2  
- SGG - MFPSS 2 - MSP 2 - AUTRES MINISTERES 20  
- DEPARTEMENTS 12 - JO. 1.-